

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Février 2018

Excusés : Christine SGARD (procuration à Philippe NOEL), Isabelle GEHIN (procuration à Philippe FRANTZ)

Absente : Lydie GABRION

Secrétaire de séance : Philippe FRANTZ

Approbation du Conseil Municipal du 11/12/2017 : Voté à l'unanimité.

**Délégations de Monsieur le Maire :**

**Décisions modificatives :**

Monsieur le Maire propose de procéder à des réajustements budgétaires et soumet au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

Budget Forêt :

Article 7022 : ventes coupes de bois : - 20 €

Article 042-7621 : produits des autres immobilisations financières : + 20 €

Article 020 : dépenses imprévues : - 20 €

Article 2732 : fonds d'épargne forestière : + 20 €

Budget Commune :

Article 020 : dépenses imprévues : - 400 €

Article 21312 : immobilisations corporelles : + 400 €

Article 020 : dépenses imprévues : - 7600 €

Article 2158 : immobilisations corporelles : + 7600 €

Voté à l'unanimité.

**DIA 4<sup>ème</sup> Trimestre 2017 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des déclarations d'intention d'aliéner du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Arrivée de Lydie GABRION

**Compte de Gestion Budget Forêt exercice 2017 :**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion Budget Forêt dressé pour l'exercice 2017 par Madame le Trésorier Payeur Municipal et demande son approbation.

Voté à l'unanimité.

**Compte de Gestion Budget Eau exercice 2017 :**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion Budget Forêt dressé pour l'exercice 2017 par Madame le Trésorier Payeur Municipal et demande son approbation.

Voté à l'unanimité.

**Compte de Gestion Budget Principal exercice 2017 :**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2017 par Madame le Trésorier Payeur Municipal et demande son approbation.

Voté à l'unanimité.

**Compte Administratif Budget Forêt exercice 2017 :**

Monsieur le Doyen de l'assemblée présente le compte administratif du budget forêt qui fait ressortir les résultats suivants et demande son approbation :

Investissement : + 16 047.30 €

Fonctionnement : + 8707.18 €

Pour : 13      Contre : 2      Abstentions : 2 (Philippe NOEL – Christine SGARD)

**Compte Administratif Budget Eau exercice 2017 :**

Monsieur le Doyen de l'assemblée présente le compte administratif du budget eau qui fait ressortir les résultats suivants et demande son approbation :

Investissement : + 22183.78 €

Fonctionnement : - 2133.28 €

Pour : 13      Contre : 2      Abstentions : 2 (Philippe NOEL – Christine SGARD)

**Compte Administratif Budget Principal exercice 2017 :**

Monsieur le Doyen de l'assemblée présente le compte administratif du budget principal qui fait ressortir les résultats suivants et demande son approbation :

Investissement : - 21094.17 €

Fonctionnement : + 107 995.23 €

Pour : 13      Contre : 2      Abstentions : 2 (Philippe NOEL – Christine SGARD)

**Affectation des résultats 2017 budget eau :**

Constatant que le compte administratif du budget eau fait apparaître un déficit de fonctionnement de 2133.28 € et un excédent d'investissement de 22183.78 €, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- La somme de 5328.23 €, report section de fonctionnement (recette au compte 002)
- La somme de 184 547.14 €, report section d'investissement (recette au compte 001)

Voté à l'unanimité.

**Affectation des résultats 2017 budget principal et budget forêt dissous au 31/12/2017 :**

Constatant que le compte administratif du budget commune fait apparaître un déficit d'investissement de 21094.17 € et un excédent de fonctionnement de 107995.23 € et que le compte administratif du budget forêt un excédent d'investissement de 16047.30 € et un excédent de fonctionnement de 8707.18 €, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

- La somme de 170 212.80 € au compte 1068, en couverture des dépenses d'investissement
- La somme de 371 314.03 €, report section de fonctionnement (recette au compte 002)
- La somme de 7685.52 €, report section d'investissement (dépense au compte 001).

Voté à l'unanimité.

### **Autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement :**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Voté à l'unanimité.

### **Tarif des affouages pour l'année 2018 :**

Monsieur le Maire propose que soit reconduit le tarif des affouages pour l'année 2018, soit :

- 39 € le stère de hêtre ou de chêne non livré
- 46 € le stère de hêtre ou de chêne livré

Voté à l'unanimité.

### **Tarif de location de chasse pour l'année 2018 :**

Monsieur le Maire propose d'apporter un avenant au bail de location de chasse signé pour la période du 01/07/2010 au 30/06/2019.

Pour cette année 2018, le tarif de location de chasse à 9 € l'hectare est proposé.

Pour : 14      Contre : 0      Abstentions : 1 (Gilbert MANGIN)

### **Avis sur le rapport de la CLECT de la CAE :**

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées adopté par la CAE le 05 Décembre 2017 et demande l'approbation du montant de l'attribution de compensation qui se monte à la somme de 197 881 €.

Voté à l'unanimité.

### **Contrôles techniques fonctionnels de points d'eau d'incendie :**

Vu l'article L.2213.-32 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret n° 2015-35 du 27/02/2015 relatifs à la responsabilité du Maire dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sur la commune,

Monsieur le Maire propose que les contrôles techniques fonctionnels des points d'eau d'incendie soient réalisés en régie au plus tard tous les trois ans pour l'intégralité.

Voté à l'unanimité.

### **Avis sur la demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale :**

Monsieur le Maire demande de bien vouloir approuver l'adhésion au SMIC des communes de FREBECOURT et de PUZIEUX et du Syndicat Scolaire du Secteur de LE THOLY.

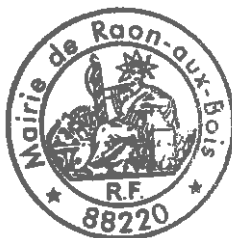
Voté à l'unanimité.

### **Informations diverses :**

- ☞ EPFL : Etablissement Public Foncier de Lorraine. Le 01 Février 2018 a été présenté le recensement des projets sur les territoires communaux et la validation des sites à enjeux.
- ☞ Le poste électrique des Traves ayant été endommagé l'an dernier par l'orage devrait être remplacé dans les prochains mois (affaire à suivre).
- ☞ DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Suite à un contrôle de cet organisme concernant la vérification relative à la sécurité des aires

collectives des jeux situés au Bexy, un bon nombre de remarques formulées ont été prises en compte, un état de ces mises aux normes sera prochainement adressé par Monsieur le Maire à l'organisme concerné.

- Suite à des remarques formulées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, un grand nombre de recommandations ont été prises en compte ; un état complet sera prochainement adressé à l'ARS à ce sujet.
- Des travaux sur la RD34 en direction de Hadol seront prochainement effectués, provoquant ainsi la mise en place d'une déviation probable pour la réalisation de ces travaux.
- Le Conseil Départemental vient de nous notifier une subvention d'un montant de 15 000 € relative à la rénovation de la cure en logements.
- Une baisse significative de présence quant à l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est constatée au sein de notre périscolaire plus généralement. Une réflexion est en cours pour essayer de comprendre et de palier à cette baisse de fréquentation.
- Nos effectifs scolaires continuent à baisser, ce qui impacte directement et malheureusement la fermeture d'une nouvelle classe à la rentrée scolaire 2018.
- Marie- Claude BLAEVOET souhaite organiser une conférence sur la cybercriminalité et est en relation avec la gendarmerie nationale.
- La Mairie a été dotée d'un appareil Dyrun. Les administrés se trouvant en zone blanche ADSL peuvent signer une convention de prêt avec la Mairie pour le tester.



**Philippe NOEL**  
**MAIRE**